



Loi climat : manuel de campagne

Sommaire

1. De quoi s'agit-il ?	page 2
2. Que contient la loi ?	page 5
3. Quel est le narratif de la campagne (et celui de l'UDC) ?	page 9
4. Les raisons de dire OUI à la loi	page 11
5. Questions et réponses concernant la loi climat	page 14
6. Qui soutient la loi climat ?	page 27
7. Autres documents disponibles	page 28

État au 22 mai 2023

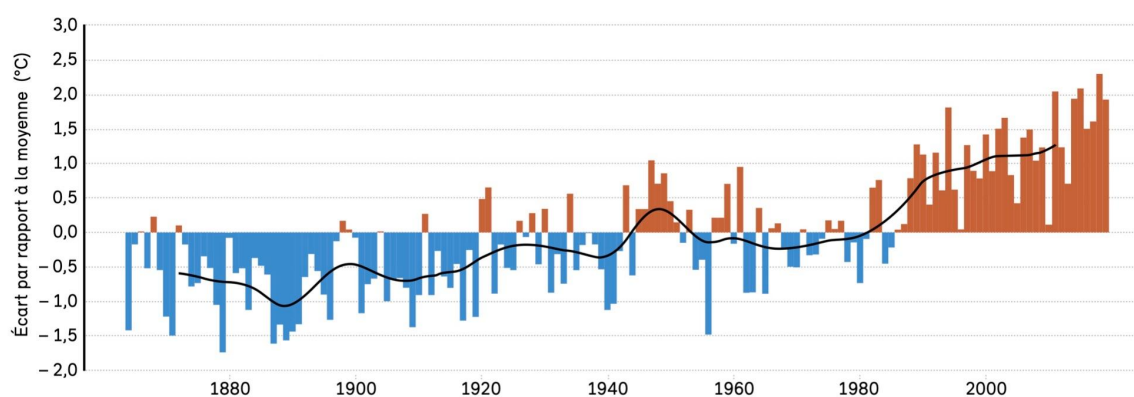
Auteur : Marcel Hänggi, Association suisse pour la protection du climat

1. De quoi s'agit-il ?

La **crise climatique** a des conséquences dramatiques, comme l'ont montré une fois de plus la chaleur et la sécheresse de l'été 2022 et l'extrême douceur de l'hiver 2022/2023. Le réchauffement climatique ne pourra être stoppé que si les émissions de gaz à effet de serre provoquées par les activités humaines sont réduites à zéro dans le monde entier, et donc aussi en Suisse.

Fig. 22 : Évolution de la température annuelle sur le long terme, moyennée sur l'ensemble de la Suisse

Écart annuel de la température par rapport à la norme 1961-1990 (en rouge = écarts positifs, en bleu = écarts négatifs) pour la période de 1864 à 2019. La courbe noire montre la moyenne pondérée sur 20 ans.



Sources : MétéoSuisse (2020b), Begert & Frei 2018

Fig.: Office fédéral pour l'environnement : [Changements climatiques en Suisse](#) (2020).

C'est pourquoi lors de la Conférence des Parties sur le climat qui s'est tenue à Paris en 2015, l'ensemble des États membres de l'ONU se sont engagés à atteindre l'objectif de zéro émission nette. La Suisse a ratifié l'[Accord de Paris](#). Avec la loi climat, elle fait un pas vers la mise en œuvre de cet accord.

La plupart des émissions de gaz à effet de serre sont dues à la combustion d'énergies fossiles (pétrole, gaz naturel et charbon). Il faut par conséquent réduire l'exploitation des énergies fossiles autant que possible et nous libérer urgemment de notre dépendance à leur égard, aussi pour des raisons de sécurité énergétique.

La crise énergétique qui nous frappe actuellement concerne surtout les énergies fossiles. La guerre en Ukraine a mis en évidence la vulnérabilité des

États dont l'approvisionnement énergétique dépend de pays comme la Russie et d'infrastructures vulnérables telles que les pipelines.

Par ailleurs, les prix de l'électricité sont largement [indexés sur ceux du gaz](#)¹. Comme l'a [constaté](#) l'Agence internationale de l'énergie dans son rapport World Energy Outlook (Perspectives énergétiques mondiales) paru au mois de novembre, les pays dont le mix énergétique comprend un pourcentage élevé d'énergie provenant de sources renouvelables ont moins souffert de la crise énergétique en 2022.

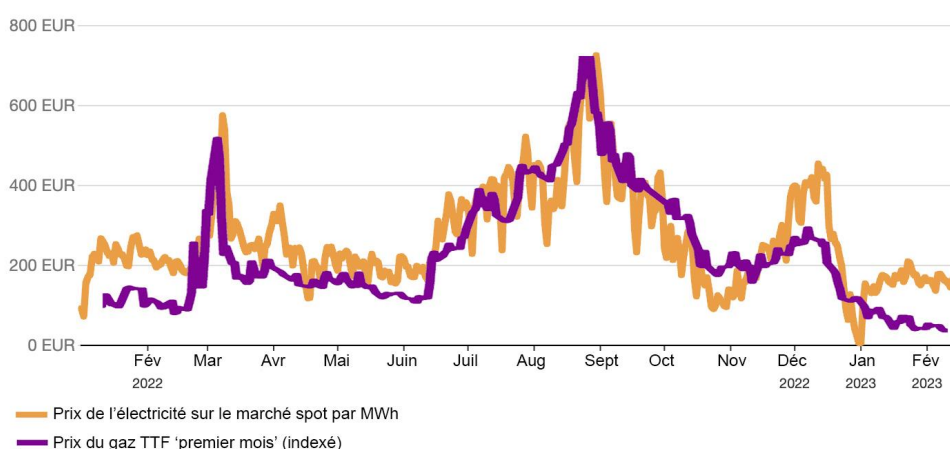


Fig.: Les deux courbes montrent à quel point le prix de l'électricité (marché au comptant) est corrélé à celui du gaz. En 2022, le prix du gaz a atteint des sommets le 7 mars, le 26 août et le 12 décembre ; à chaque fois le prix de l'électricité a connu la même évolution peu de temps après.

Graphique élaboré par l'Association suisse pour la protection du climat
Données issues du [Dashboard de l'Office fédéral de l'énergie](#).

La transition énergétique ne se fait pas toute seule, elle nécessite d'importants investissements. Ces investissements permettent de créer des emplois et de la valeur ajoutée sur le territoire. D'ici 2035, la transition énergétique en Suisse créera 16 500 emplois nets, [selon une étude d'EBP](#), ou même plus de 50 000

¹ Cela est dû au fait que sur le marché au comptant, le prix de l'électricité est calculé d'après les coûts de production observés dans les dernières centrales mises en service (en l'occurrence, des centrales à gaz). Si le prix de l'électricité est étroitement lié à celui du gaz lorsque le marché est tendu, cette corrélation est moins marquée lorsqu'il se détend.

selon des [modélisations de la ZHAW](#). La création de valeur supplémentaire est difficile à estimer ; la ZHAW table sur 77 milliards de francs d'ici 2035.

Aujourd'hui, nous dépensons en moyenne 8 milliards de francs par an dans l'achat d'énergies fossiles à l'étranger ; en 2022 ce chiffre se montait même à 13 milliards. Nous pourrions utiliser cet argent pour renforcer l'économie nationale. [Le marché financier suisse peut apporter](#) les capitaux servant à financer les investissements nécessaires, qui constituent pour lui des opportunités de placement attrayantes.

La transition énergétique mondiale est en cours. Les coûts des technologies énergétiques renouvelables ont rapidement baissé au cours des dernières années et aujourd'hui, le photovoltaïque est dans bon de nombre de cas le [moyen le plus économique de produire de l'électricité](#). La Suisse peut soit saisir l'opportunité que représente la transition énergétique, soit la rater.

Enfin, la transition énergétique a un impact positif sur la **santé** : chaque année en Suisse, des milliers de gens meurent prématurément des suites de la pollution atmosphérique causée par la combustion d'énergies fossiles².

La loi climat **montre la voie à suivre pour atteindre l'objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre et sortir de notre dépendance aux énergies fossiles**. Elle accompagne les entreprises et les propriétaires, et indirectement aussi les locataires, sur le chemin d'un avenir respectueux du climat. Elle ne crée aucune nouvelle taxe ou interdiction.

«Ce rapport de synthèse offre de l'espoir, mais est aussi un avertissement. Il nous avertit que les mesures prises et les plans actuels n'ont ni l'ampleur, ni la rapidité nécessaires (...) Toutefois, ce rapport met également en lumière le fait que la mise en place de mesures climatiques efficaces et justes peuvent mener à un monde durable, résilient et équitable, et que toute mesure plus ambitieuse apportera des avantages supplémentaires pour la nature et les humains.»

Hoesung Lee, président du GIEC, lors de la présentation du dernier [rapport de synthèse](#), le 20 mars 2023 à Interlaken

² Les chiffres sont difficiles à estimer. Selon [l'Agence européenne pour l'environnement](#), 4300 personnes sont mortes prématurément en Suisse en 2022 à cause des particules fines, 240 à cause du NO₂ et 950 à cause de l'ozone. La combustion d'énergie fossile représente une part importante de la pollution de l'air ; d'autres sources sont par exemple la combustion du bois ou l'abrasion des pneus de voiture.

2. Que contient la loi ?

Le 30 septembre 2022, le Conseil national et le Conseil des États ont adopté à une large majorité la [loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique \(LCI\)](#) (que nous appelons « loi climat »). Il s'agit du contre-projet indirect à [l'initiative pour les glaciers](#), qui a été retirée au profit de la loi climat. L'UDC ayant lancé un référendum, nous nous prononcerons sur la loi le 18 juin prochain.

La loi montre la voie à suivre pour atteindre l'objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre. Les trois éléments mentionnés dans le titre de la loi constituent ses trois piliers.

Protection du climat : objectifs d'émissions

Les émissions de gaz à effet de serre nationales doivent atteindre le niveau « zéro net » d'ici à 2050 au plus tard. Après 2050, la quantité de gaz à effet de serre extrait de l'atmosphère devra être supérieure aux émissions nationales (art. 3). Des objectifs intermédiaires fixés sous la forme de valeurs moyennes sur plusieurs années permettent de faire en sorte que la réalisation de l'objectif de zéro émission nette ne soit pas reportée. L'administration fédérale réduit ses émissions nettes à zéro d'ici à 2040 (art. 10).

Les objectifs de réduction doivent être atteints grâce à des réductions d'émissions en Suisse, pour autant que cela soit réalisable sur le plan de la technique et économiquement supportable (art. 3, al. 4). Ainsi, la compensation des émissions à l'étranger et l'utilisation de technologies d'émission négative ne peuvent être employées pour atteindre cet objectif que s'il n'existe pas d'autres solutions.

Pour pouvoir compenser les émissions restantes par des émissions négatives, il faut disposer de puits de carbone. La Confédération et les cantons veillent à ce que des puits de carbone soient disponibles en Suisse et à l'étranger en quantité suffisante (art. 3, al. 5).

Innovation : promotion des technologies et processus innovants

Les entreprises doivent aussi avoir ramené leurs émissions à zéro net d'ici à 2050. La Confédération apporte un soutien technique aux entreprises ou aux

branches qui élaborent d'ici à 2029 des feuilles de route pour atteindre l'objectif visé (art. 5). Ces dernières peuvent également bénéficier du programme d'encouragement des technologies et processus innovants (art. 6) et d'une couverture des risques liées aux investissements dans les infrastructures (art. 7). Pour ce faire, la Confédération met à disposition 200 millions de francs par an sur une période de six ans.

La promotion des technologies et processus innovants consiste non pas à inventer de nouveaux processus et technologies, mais à faciliter leur commercialisation, comme par exemple : [le captage du CO₂ rejeté par les usines d'incinération des ordures ménagères](#) ou les usines de ciment ; le [béton à faible émission de CO₂](#) ; la [fabrication de produits chimiques à base de carbone non fossile](#) ; la [synthèse de carburants à partir de CO₂ extrait de l'atmosphère](#) ou l'optimisation de processus à haute température dans l'industrie à l'aide de combustibles non fossiles.

La couverture des risques liés aux investissements dans les infrastructures (art. 7) vise en particulier à développer une infrastructure de transport de CO₂ et des réseaux de chaleur.

Sécurité énergétique : programme d'impulsion pour le remplacement des installations de chauffage et mesures dans le domaine de l'efficacité énergétique

La loi prévoit également une modification de la loi sur l'énergie (art. 50a). Dans le cadre d'un programme doté de 200 millions de francs par année sur une période de dix ans, la Confédération encourage 1) le remplacement des installations de chauffage à combustible fossile et des chauffages électriques à résistances par des systèmes de chauffage à base d'énergies renouvelables, 2) l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments.

Les installations de chauffage à combustible fossile ont une durée de vie de 20 à 25 ans. Pour atteindre l'objectif de zéro émission nette, il est donc important de cesser de recourir à ce type d'installations dès que possible.

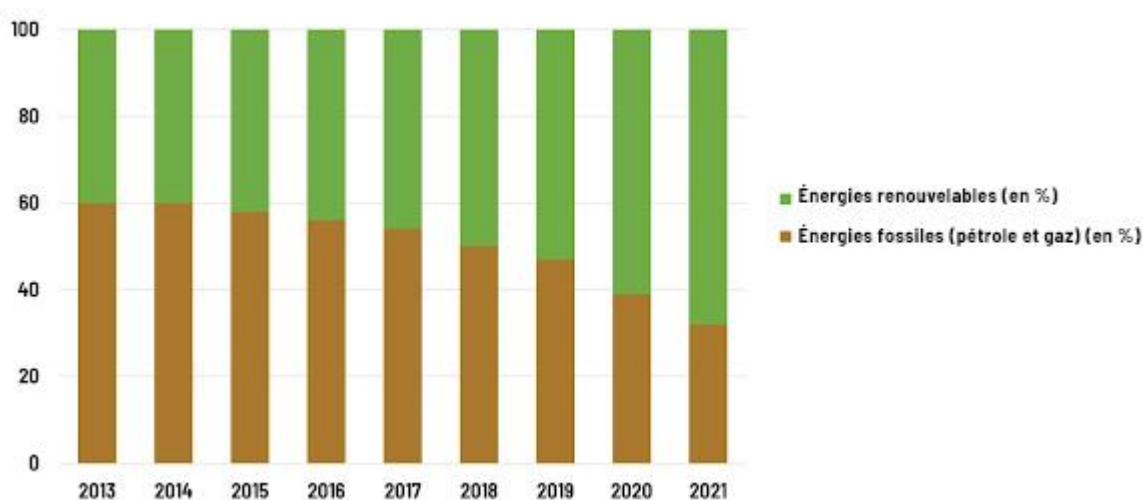


Fig.: Nombre de systèmes de chauffage vendus à des fins d'utilisation dans des bâtiments d'habitation en Suisse (nouvelles constructions et remplacement d'installations de chauffage).

Source : Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie.

Pour la première fois, en 2021, davantage de systèmes de chauffage renouvelables que de systèmes de chauffage fossiles ont été installés pour remplacer les chauffage anciens. Néanmoins, cela signifie qu'une grande partie des installations de chauffage à combustible fossile sont toujours remplacées par des systèmes du même type. Le programme d'impulsion doit permettre de remédier à ce problème. Les chauffages électriques à résistance doivent également être remplacés car ils consomment énormément d'électricité. Bien que les systèmes à base d'énergies renouvelables consomment aussi de l'électricité, ils sont beaucoup plus efficaces sur le plan énergétique car ils utilisent l'électricité non pas pour produire de la chaleur, mais pour la transporter.

Autres éléments de la loi climat

La Confédération et les cantons veillent à ce que les mesures nécessaires à la protection face aux effets des changements climatiques soient prises (art. 8).

La Confédération veille à ce que la place financière suisse apporte une contribution effective à un développement à faible émission capable de résister aux changements climatiques. À cette fin, il peut conclure des conventions avec les secteurs financiers (art. 9).

L'administration fédérale réduit ses émissions nettes de gaz à effet de serre à zéro d'ici à 2040 ; les cantons visent le même objectif (art. 10).

Le Conseil fédéral soumet périodiquement au Parlement de nouvelles propositions de mise en œuvre des objectifs d'émissions (art. 11).

→ Voir la [page d'information](#) de la Confédération.

3. Quel est le narratif de la campagne (et celui de l'UDC) ?

Le débat public suit fortement le cadrage de l'UDC – même dans des contributions bienveillantes à notre égard : On y parle d'électricité, de coûts et de contraintes – et à peine de climat, d'énergie fossile et d'opportunités. Nous devons essayer de contrer cela !

3.1 Le narratif pour le OUI à la loi climat

En tant que pays alpin, la Suisse est particulièrement touchée par le changement climatique. La température moyenne y augmente deux fois plus vite que dans le reste du monde, la fonte de nos glaciers s'accélère et les étés sont marqués par les sécheresses et les incendies de forêt. Les conditions météorologiques extrêmes ont des conséquences dramatiques sur l'agriculture, la nature et la faune et affectent également notre qualité de vie et l'économie.

Avec la loi climat, **nous protégeons ce qui compte.** Nous prenons notamment nos responsabilités envers les générations futures et préparons l'avenir pour la Suisse et pour son économie.

Le contre-projet à l'initiative pour les glaciers est pragmatique et apporte **une protection efficace du climat.** La loi mise sur des objectifs climatiques à moyen et long termes, des investissements et une promotion de l'innovation ainsi que sur le remplacement des chauffages et l'assainissement des bâtiments.

3.1 Le narratif de l'UDC

L'argumentation de l'UDC est presque **exclusivement axée sur la politique énergétique.** Sur la thématique du climat, l'argumentation ne va pas beaucoup plus loin que de dire que la loi "ne sert à rien pour le climat" (à noter que certains représentants et représentantes de l'UDC nient parfois la crise climatique).

L'UDC réduit le débat sur l'énergie à l'électricité. Elle instrumentalise la peur d'une "pénurie d'électricité" et le fait qu'avec le tournant énergétique, la consommation d'électricité va effectivement augmenter. Mais elle occulte totalement le fait que nous couvrons aujourd'hui les trois quarts de notre

énergie primaire par des importations. En revanche, elle fait comme si nous devions être entièrement autosuffisants en électricité toute l'année, ce qui rendrait en effet le tournant énergétique très coûteux.

L'UDC mise principalement sur l'**opposition entre « réalisme » et « [utopie de centre-gauche](#) »**, ce qui résonne bien avec un narratif erroné mais largement répandu. Le tournant énergétique est présenté comme techniquement irréaliste et coûteux (voir réponses aux questions 3, 4, 5 et 10 dans le chapitre « Questions et réponses concernant la loi climat »).

L'UDC ne se plaint pas des 3,2 milliards de francs répartis sur dix ans que coûtent les mesures prévues par la loi climat. Plutôt, ils critiquent les coûts supposés de la transition énergétique et la soi-disante augmentation des coûts de l'énergie que cela engendrerait pour les ménages et les entreprises.

Il est important de ne pas renforcer le narratif d'un adversaire lorsqu'on le contredit. Par exemple, pour répondre à l'affirmation selon laquelle la transition énergétique coûte cher, il ne faut donc pas répondre que « la transition énergétique ne coûte pas tant que ça », mais plutôt : « la transition énergétique apporte de nombreux avantages sociaux et économiques ». Face à l'affirmation « les énergies renouvelables ne sont pas fiables », mieux vaut rappeler que c'est notre dépendance aux importations de pétrole et de gaz qui met notre approvisionnement énergétique en danger.

Il est crucial de toujours recentrer le débat sur la protection du climat, c'est le point fort et la raison d'être de cette loi!

4. Les raisons de dire OUI à la loi climat

La loi climat permet de protéger le climat.

La crise climatique met en péril les conditions mêmes de notre vie. Elle ne peut être maîtrisée que si les émissions de gaz à effet de serre sont réduites à zéro net. La loi climat montre la voie à suivre pour atteindre l'objectif « zéro émission nette » en Suisse.

La loi climat renforce la sécurité énergétique.

À l'heure actuelle, [59 % de l'énergie](#) consommée en Suisse est issue de pétrole, de gaz naturel ou de charbon dont plus de la moitié provient d'autocraties telles que la Russie, le Kazakhstan ou la Libye. Cette dépendance à l'énergie fossile est le plus grand facteur d'incertitude pour notre approvisionnement énergétique. Les chiffres sont difficiles à estimer. La loi climat montre la voie à suivre pour sortir de notre dépendance aux énergies fossiles. La consommation d'énergie globale sera appelée à baisser même si nous [consommons à l'avenir entre 25 et 40 % d'électricité de plus qu'aujourd'hui](#), mais cette électricité, nous pouvons la produire nous-mêmes³.

La loi climat favorise l'innovation.

La transition énergétique est en cours partout dans le monde. La Suisse peut saisir l'opportunité qu'elle représente, ou la rater. La loi climat prévoit l'allocation, sur une période de six ans, d'un budget annuel de 200 millions de francs pour la promotion des technologies et processus innovants, ce qui permettra à la Suisse de rester compétitive.

La loi climat est bonne pour le marché du travail suisse.

Au cours des dernières années, nous avons dépensé [en moyenne 8 milliards de francs par an](#) pour l'achat d'énergies fossiles à l'étranger ; en 2022 ce chiffre se montait même à 13 milliards. Si nous produisons nous-mêmes cette énergie,

³ L'Agence internationale de l'énergie écrit dans son rapport [World Energy Outlook 2022](#) que la crise énergétique a montré à quel point le système actuel est fragile et manque de durabilité et qu'il existe une corrélation entre proportion élevée d'énergies renouvelables dans les mix énergétiques et baisse des prix de l'électricité pendant la crise.

cette valeur ajoutée reste en Suisse et permet la [création de dizaines de milliers d'emplois sur le territoire](#)⁴.

La loi climat est bonne pour l'économie.

La transition énergétique crée de la [valeur ajoutée](#) parce que nous produisons nous-mêmes notre énergie au lieu de continuer à dépenser chaque année 8 milliards de francs dans l'achat d'énergies fossiles à l'étranger.

Les objectifs de réduction des émissions donnent une ligne de planification, permettant notamment au secteur des cleantech de renforcer leurs capacités de production et la formation de la main d'œuvre dans une logique durable.

Si la Suisse voit régulièrement naître des entreprises pionnières dans le domaine des technologies environnementales⁵, elle parvient rarement à s'imposer⁶. La loi climat apporte l'élan nécessaire pour cela.

La loi climat est bonne pour les entreprises.

La transition énergétique est un grand chantier : elle favorise la création d'emplois dans le commerce local. En effet, le programme d'incitation au remplacement des chauffage et les mesures pour renforcer l'efficacité énergétique profite à la branche de la technique du bâtiment, au secteur photovoltaïque et à la majeure partie du secteur du bâtiment.

Bon nombre d'entreprises souhaitent réduire leurs émissions. Les PME, qui ne disposent pas de services environnementaux, ne savent souvent pas par où s'y prendre. Grâce à loi climat, la Confédération accompagne ces entreprises sur le chemin vers l'objectif « zéro émission nette ».

⁴ L'étude « [Das Wertschöpfungs- und Arbeitsplatzpotential des beschleunigten Ausbaus der erneuerbaren Energien und der Energieeffizienz in der Schweiz](#) » menée en 2021 par la Haute école des sciences appliquées de Zurich montre que d'ici à 2035, un « développement modéré » des énergies renouvelables permettrait la création de 52 000 postes à plein temps et qu'en cas de « développement accéléré », ce chiffre passerait à 87 000 emplois.

⁵ On compte notamment parmi les pionnières les entreprises [Climeworks](#) (captage et élimination de CO₂), [Neustark](#) (stockage de CO₂ dans le ciment), [Synhelion](#) (carburants synthétiques) ou [Hydrospider](#) (solutions à base d'hydrogène pour le trafic poids lourds). L'institut de recherche neuchâtelois [CSEM](#) compte parmi les leaders mondiaux en matière de développement de batteries.

⁶ À l'échelle mondiale, [le secteur environnemental a connu une croissance de 120 % entre 2008 et 2016, contre seulement 40 % en Suisse](#).

La loi climat est bonne pour la place financière.

La décarbonisation du système énergétique requiert des investissements. Une [étude de l'Association suisse des banquiers](#) a montré que le marché financier suisse est en mesure de réaliser ces investissements, qui seront bénéfiques pour l'économie suisse.

La loi climat permet également au Conseil fédéral de conclure des accords volontaires avec le secteur financier pour orienter les flux financiers de manière respectueuse du climat. Cela correspond à l'ambition de ce secteur de jouer [un rôle de leader mondial](#).

La loi climat est bonne pour les propriétaires.

Dans le cadre de la loi climat, un programme d'incitation prévoit 200 millions de francs par an sur 10 ans pour aider les propriétaires qui souhaitent remplacer leurs chauffages à combustible fossile et leurs chauffages électriques à résistance ⁷ ou assainir leur logement sur le plan énergétique⁸.

La loi climat est bonne pour les locataires.

Les coûts d'exploitation des chauffages utilisant des énergies renouvelables sont inférieurs à ceux des chauffages au mazout ou au gaz. Ainsi lorsqu'un chauffage est remplacé ou qu'un bâtiment est rénové grâce à la loi climat, [les locataires paient moins de charges](#) et font des économies.

La loi climat est bénéfique pour la santé.

La chaleur tue. Un tiers de tous les décès liés à la chaleur en Suisse peut être [attribué aux émissions de CO2](#). La combustion du pétrole, du gaz et du charbon pollue l'air. L'impact financier de la pollution atmosphérique et sonore due aux véhicules à moteur à combustion se monte aujourd'hui à [plusieurs milliards de francs par an](#).

⁷ Les chauffages électriques à résistance transforment l'énergie électrique en chaleur, ce qui consomme beaucoup d'électricité. À l'inverse, les systèmes de pompe à chaleur utilisent la chaleur ambiante. Ils consomment aussi de l'électricité, mais beaucoup moins que les chauffages à résistance, car ils utilisent l'électricité non pas pour produire de la chaleur, mais pour la transporter.

⁸ D'après les résultats de l'enquête « [Kundenbarometer Erneuerbare Energien](#) » (Baromètre des consommateurs d'énergies renouvelables, en allemand) réalisée par l'Université de Saint-Gall en novembre 2022, 80 % des personnes interrogées considèrent que les coûts d'investissement élevés constituent le principal frein à l'achat de pompes à chaleur.

5. Questions et réponses concernant la loi climat

Une version courte du Q&A est disponible sur demande.

1. Qu'apporte la loi climat ?

La loi climat montre la voie à suivre pour atteindre l'objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre⁹ et **met la Suisse sur la bonne trajectoire climatique**. Si nous parvenons à limiter le réchauffement climatique, nous nous épargnerons des milliards de francs de dégâts et nous éviterons des centaines de décès¹⁰ par an.

La loi climat ouvre la voie vers **plus d'indépendance vis-à-vis des énergies fossiles** (pétrole, gaz naturel et charbon) et renforce par là-même la sécurité énergétique. La Confédération aide les entreprises et les particuliers à se tourner vers des technologies respectueuses de l'environnement et encourage **l'innovation**.

La loi climat est le contre-projet indirect¹¹ à [l'initiative pour les glaciers](#) déposée en 2019.

2. Pourquoi la loi climat est-elle nécessaire ?

La loi climat est nécessaire et il est urgent de l'adopter : [les rivières asséchées, les records de chaleur, la fonte des glaciers suisses, les pénuries de neige dans les stations de sports d'hiver, les 20 000 décès prématurés causés par la vague de chaleur qui a frappé toute l'Europe durant l'été 2022 et l'épisode de mousson extrême qui a plongé un tiers du Pakistan sous les eaux](#) et fait 1700 victimes sont autant d'exemples qui montrent que **la crise climatique est d'ores et déjà une réalité dramatique**.

Le réchauffement terrestre ne pourra être endigué que si les populations cessent d'émettre des gaz à effet de serre. C'est dans ce but que les États

⁹ Quels sont les gaz à effet de serre ? Voir question 23 ci-dessous.

¹⁰ Les années de canicule, la chaleur a entraîné le décès prématuré de [centaines de personnes en Suisse](#).

¹¹ Un contre-projet *indirect* est une loi, alors qu'un contre-projet *direct* – tout comme une initiative populaire – constitue une modification de la Constitution.

membres de l'ONU ont négocié l'[Accord de Paris](#) sur le climat en 2015. La loi climat crée la base légale qui permettra à la Suisse de respecter les objectifs contenus dans cet accord international et de réduire ses émissions de gaz à effet de serre à zéro net.

3. D'où proviendra notre énergie si nous renonçons aux sources fossiles ?

À l'heure actuelle, nous couvrons [59 % de nos besoins énergétiques avec des combustibles fossiles](#). Dans le futur, nous consommerons principalement de l'énergie électrique que nous produirons nous-mêmes en grande partie.

Même si nous continuons à importer de l'électricité en hiver, notre **autonomie augmentera de façon significative** : rappelons que nous importons 100 % des énergies fossiles, principalement depuis des pays autocratiques tels que la Russie, le Nigéria, la Libye, le Kazakhstan ou l'Irak.

Parce que la combustion d'énergies fossiles sera remplacée par l'utilisation d'électricité, nous [consommerons entre 25 et 40 % d'électricité de plus](#) qu'aujourd'hui. **Notre consommation globale d'énergie baissera toutefois considérablement**, car les appareils électriques sont beaucoup plus efficaces.

4. Aurons-nous assez d'électricité ?

Oui, de nombreuses études le prouvent. Nous disposons actuellement de suffisamment d'électricité et cela ne changera pas si nous développons la production d'électricité renouvelable, comme le prévoit le Parlement.¹²

¹² Le projet le plus important en matière de politique énergétique, qui se présente sous la forme d'un acte modificateur unique, a été adopté par le Conseil des États en 2022 et sera débattu au Conseil national en 2023. Les deux conseils ont en outre adopté en 2022 l'arrêté fédéral urgent visant à développer la production d'électricité renouvelable.

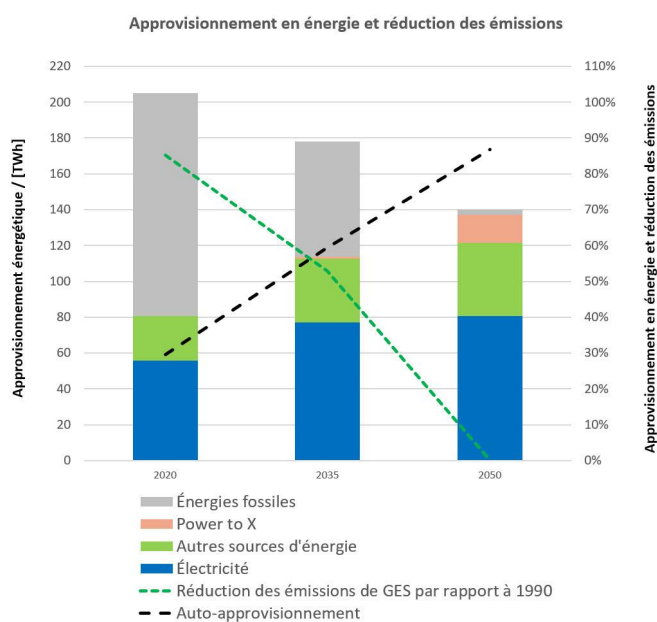


Fig. : Association économique Swissscleantech.
Données : [Perspectives énergétiques 2050+](#).

[Selon l'Association des entreprises électriques suisses](#), la transition énergétique entraînera une consommation supplémentaire d'électricité de 25 à 40 %. Des études menées par [la Confédération](#), [les Académies suisses des sciences](#), [l'EPF Zurich](#), [la Haute école des sciences appliquées de Zurich \(ZHAW\)](#), [l'Association des entreprises électriques suisses](#) et [Greenpeace](#) montrent qu'il est possible et avantageux de décarboniser intégralement le système énergétique suisse, et d'ici à 2035 déjà si l'on prend des mesures appropriées. D'après [l'Office fédéral de l'énergie](#), l'accroissement de l'efficacité énergétique permettrait à lui seul de consommer entre 25 et 40 % d'énergie en moins.

Le « [Power Switcher](#) » interactif d'Axp0 montre comment l'offre et la demande d'électricité évolueront en fonction des différents scénarios.

5. Aurons-nous assez d'électricité au moment où nous en aurons besoin ?

Oui. Si la Suisse a tendance à produire moins d'électricité qu'elle n'en consomme en hiver, elle affiche un excédent en été. [Les échanges de courant avec nos voisins européens](#) sont le principal moyen d'équilibrer l'offre et la demande au fil des saisons.

Grâce à ses bassins de stockage, la Suisse peut facilement stocker de l'électricité. Aucun autre pays européen ne dispose de bassins de stockage aussi importants et bon marché. Cela est économiquement avantageux dans nos échanges avec l'Europe.

Le stockage d'électricité à court terme revient de moins en moins cher. Au cours des dernières années, les prix des batteries [ont été divisés par huit](#) et de nouveaux systèmes encore plus rentables sont en cours de développement¹³. Même les voitures électriques, toujours plus nombreuses, peuvent servir à stocker temporairement de l'électricité à moindre coût. Les combustibles liquides ou gazeux produits à partir d'énergie électrique excédentaire (« [Power-to-X](#) ») se prêtent bien au stockage à long terme.

Le fait de pouvoir [adapter temporairement la consommation d'électricité à l'offre](#), grâce à des appareils (machines à laver ou batteries) qui s'activent lorsque l'offre est intéressante, présente un potentiel considérable. Ainsi, l'électricité est utilisée au moment où l'offre est abondante et le prix bas.

6. Recouvrons-nous les paysages d'éoliennes et de panneaux solaires ?

Non. Certes nous aurons besoin de plus d'électricité, mais la mise en place de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments présente à elle seule un potentiel [énorme](#). À titre complémentaire, il peut être pertinent de recourir aux installations photovoltaïques alpines, dont le rendement est supérieur à celui des installations de plaine, notamment grâce à la réverbération du soleil sur la neige et à la durée d'ensoleillement plus longue même en hiver. **La construction de telles installations ne doit mettre en péril aucune zone précieuse du point de vue de la protection de la nature.**

Pour savoir combien d'installations photovoltaïques alpines ou d'éoliennes doivent être installées, un débat et des négociations politiques sont nécessaires. Nous devons et nous pouvons respecter les dispositions de l'art. 89 de la [Constitution fédérale](#), qui exige un approvisionnement énergétique « respectueux de l'environnement » et une consommation « économe et rationnelle » de l'énergie. La question de l'impact de l'acte modificateur unique actuellement en cours d'examen par le Parlement sur la protection de

¹³ Des instituts de recherche suisses tels que le [CSEM, basé à Neuchâtel](#), jouent un rôle majeur dans le développement de ces systèmes.

l'environnement dans le cadre du développement des installations énergétiques n'est pas encore tranchée. En effet, le Conseil national et le Conseil des États ont des points de vue divergents, tant en ce qui concerne les débits résiduels que la possibilité de construire des installations dans des zones recensées dans [l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels](#).

7. Pourquoi la loi climat ne contient-elle pas de mesures pour le développement des énergies renouvelables ?

Pour résoudre la crise climatique, il est nécessaire de ramener les émissions de gaz à effet de serre à zéro net. La loi climat porte sur ce point, et par conséquent sur la manière de nous libérer des énergies fossiles. Le développement des énergies renouvelables fait l'objet d'autres lois, à savoir notamment l'acte modificateur unique que le Conseil des États a adopté en 2022 et qui sera débattu au Conseil national en 2023. Ces lois se complètent.

8. Y-a-t-il assez de main d'oeuvre qualifiée, de pompes à chaleur et de panneaux solaires pour la transition énergétique ?

La Suisse connaît actuellement une pénurie temporaire de personnel qualifié, mais pas uniquement dans le domaine des technologies renouvelables, et des problèmes d'approvisionnement en pompes à chaleur, installations solaires, etc. Le programme d'impulsion de remplacement des installations de chauffage et de mesures dans le domaine de l'efficacité énergétique s'étale sur dix ans et offre une garantie en termes de demande. **Grâce à cette planification à long terme, les gestionnaires d'entreprises peuvent investir** dans la formation et le perfectionnement de leur personnel et dans le développement de leurs capacités de production.

9. Aujourd'hui, les nouvelles énergies renouvelables ne couvrent qu'une faible proportion de notre consommation énergétique. Comment sera-t-il un jour possible de produire toute l'énergie dont nous avons besoin à partir de sources renouvelables ?

Grâce à la force hydraulique, la Suisse produit déjà plus de deux tiers de son électricité de manière renouvelable. Les « nouvelles » énergies renouvelables (photovoltaïque, éolienne ou géothermique) ne représentent qu'une petite

partie de la production d'électricité. Mais **les technologies énergétiques renouvelables connaissent une croissance exponentielle**¹⁴.

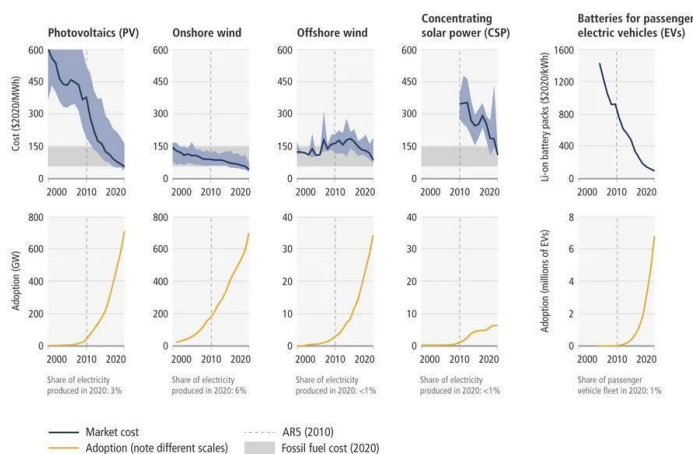
Les technologies énergétiques renouvelables sont maintenant en train de s'imposer : en 2022, l'UE a produit [pour la première fois plus de la moitié de son électricité à partir d'énergie éolienne ou solaire](#).

Un cadre politique adapté peut permettre d'accélérer cette croissance.

10. L'électricité coûtera-t-elle plus cher ?¹⁵

Non, au contraire. Grâce aux progrès techniques et aux économies d'échelle, les coûts des technologies énergétiques renouvelables ont rapidement baissé au cours des dernières années. **Aujourd'hui, les installations photovoltaïques et les turbines éoliennes constituent dans la plupart des cas le moyen le plus économique de produire de l'électricité**, et les coûts continuent de baisser. Si l'on tient également compte des coûts externes et des dégâts occasionnés par les catastrophes climatiques, l'avantage économique que présentent les énergies renouvelables apparaît encore plus clairement.

The unit costs of some forms of renewable energy and of batteries for passenger EVs have fallen, and their use continues to rise.



¹⁴ Entre 2000 et :
chaleur a augme

l'énergie solaire thermique, de 8,4 % par an. Cela correspond a une multiplication par deux tous les huit ans et demi. Chiffres de l'Office fédéral de l'énergie, cités d'après : Winkler / Wlodarczak (2022) : [Eine effektive und effiziente \(Schweizer\) Klimapolitik: Warum wir sie unbedingt und schnell brauchen und die Angst vor den damit verbundenen Veränderungen unbegründet ist](#) (Politique climatique (suisse) efficace et efficiente – Pourquoi nous en avons besoin de toute urgence et en quoi les craintes liées aux changements sont infondées). Université de Berne.

¹⁵ Dans son [argumentaire](#), l'UDC affirme: "Une étude de l'EPFZ prévoit en outre un triplement des coûts énergétiques : cela signifie des coûts supplémentaires de 6'600 francs par personne et par an !" Elle se réfère ici à une étude de l'Empa et de l'EPFL Sion (Züttel et al. 2022), considérée comme particulièrement [mal faite](#) par les spécialistes. Cette étude part du principe que la Suisse ne devrait jamais importer d'électricité tout au long de l'année, ce qui est une hypothèse absurde tant du point de vue technologique qu'économique.

Fig. : GIEC : [Assessment Report 6 Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change](#), SPM.3.

Plus important encore, si nous nous libérons de notre dépendance aux énergies fossiles, **les prix de l'énergie seront plus fiables**. En effet, le prix des énergies fossiles est soumis à de très fortes variations et le prix de l'électricité est aujourd'hui étroitement corrélé à celui du gaz. Les fortes augmentations des prix de l'électricité de l'été 2022 s'expliquent essentiellement par la situation sur le marché du gaz¹⁶. Si nous produisons nous-mêmes notre électricité, nous ne sommes pas impactés par ces fluctuations.

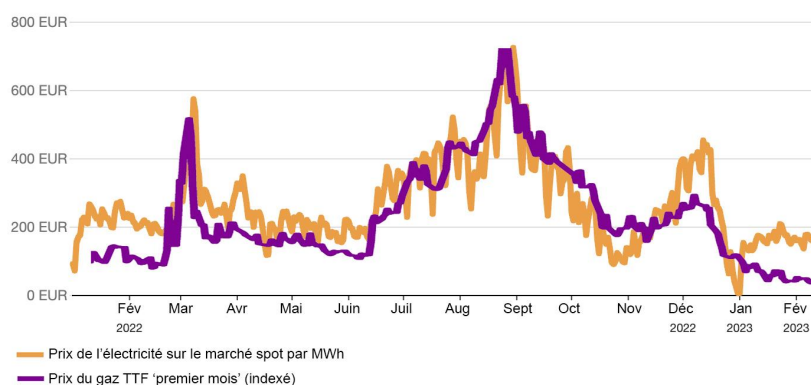


Fig. : Ces deux courbes montrent à quel point le prix de l'électricité (marché au comptant) est lié à celui du gaz. En 2022, le prix du gaz a atteint des sommets le 7 mars, le 26 août et le 12 décembre. À chaque fois le prix de l'électricité a connu la même évolution peu de temps après. Graphique élaboré par l'Association suisse pour la protection du climat.

Données : [Dashboard de l'Office fédéral de l'énergie](#).

11. Les déplacements en voiture coûteront-ils plus cher ?

Non. Contrairement à la loi sur le CO₂ qui a été refusée en 2021, la loi climat ne prévoit pas d'obligation de compensation pour les carburants. Parce que le secteur des transports doit aussi réduire ses émissions à zéro net, il sera nécessaire de passer à d'autres types de propulsion, électriques essentiellement. **À l'heure actuelle, sur toute leur durée de vie, les voitures**

¹⁶ Cette corrélation est liée au fait que sur le marché au comptant, le prix de l'électricité est calculé d'après les coûts de production observés dans les dernières centrales mises en service, en l'occurrence, des centrales à gaz.

électriques [coûtent déjà moins cher](#) que les voitures équipées de moteurs à combustion. Compte tenu de l'évolution rapide de la technique, il faut s'attendre à ce que les voitures électriques soient très [bientôt également moins chères à l'achat](#).

12. Sera-t-il encore possible de prendre l'avion ?

Oui. Compte tenu du poids important des batteries, la solution de l'électrification ne peut être envisagée que pour les petits avions, mais le recours à des carburants synthétiques neutres sur le plan climatique est une solution prometteuse. **La Suisse, avec l'EPF Zurich et la start-up [Synhelion](#), compte parmi les pionnières du domaine.** Les carburants synthétiques coûtent désormais plus cher que le kérosène issu du pétrole et les capacités de production doivent tout d'abord être renforcées.

En promouvant l'innovation, la loi climat contribue à rendre commercialisables les technologies telles que les carburants synthétiques. Les émissions qui ne peuvent être évitées peuvent être compensées par des techniques dites d'émissions négatives¹⁷.

13. Et la stratégie énergétique 2050 dans tout ça ?

La stratégie énergétique 2050, et plus précisément sa première phase, a été adoptée par le peuple en 2017 avec 58 % de « oui ». Un [rapport publié par la Confédération en décembre 2022](#) montre que la Suisse a atteint les valeurs indicatives pour l'année 2020. Le rapport mentionne également le fait que « La guerre en Ukraine a exacerbé les risques pour la Suisse d'une dépendance vis-à-vis du pétrole et du gaz importés. » Des mesures supplémentaires doivent cependant être prises pour atteindre les objectifs fixés d'ici à 2050. **Le Parlement a entrepris les démarches nécessaires dans ce but.**

14. N'est-il pas plus simple d'extraire le CO₂ de l'atmosphère plutôt que de réduire les émissions ?

Non. Pour extraire du CO₂ de l'atmosphère et l'éliminer en toute sécurité, il est nécessaire de recourir à des procédés coûteux et gourmands en énergie. Aujourd'hui, nous émettons du CO₂ en brûlant du carbone pour générer de

¹⁷ Si l'aviation doit également réduire à zéro net ses émissions d'ici à 2050, ces dernières ne sont pas prises en considération dans le cadre des objectifs intermédiaires de la loi climat.

l'énergie à moindre coût. **L'idée de rendre ensuite le CO₂ inoffensif en déployant une quantité d'énergie et des moyens financiers considérables est une aberration économique.**

L'installation Orca, située en Islande et exploitée par l'entreprise suisse Climeworks, est actuellement la plus grande usine de captage et stockage de CO₂ au monde. [Selon l'exploitant](#), elle est capable de retirer 4000 tonnes de CO₂ par an de l'air ambiant. Cela correspond à un dix-millième des émissions suisses¹⁸ et les coûts d'exploitation sont compris entre 600 et 1000 dollars par tonne de CO₂ (soit 1,40 à 2,40 francs pour éliminer le CO₂ contenu dans un litre d'essence).

S'il est plus facile de capter le CO₂ directement à la source des émissions que le CO₂ présent dans l'atmosphère, cette démarche n'est pertinente que dans le cas des installations d'envergure telles que les usines d'incinération des ordures ménagères ou de confection de ciment. Il n'est en effet pas rentable de capter le CO₂ rejeté pour le chauffage des bâtiments ou par les véhicules.

Il reste néanmoins nécessaire d'extraire du CO₂ de l'air ambiant et de l'éliminer, car certaines émissions de gaz à effet de serre sont inévitables et il y a déjà trop de CO₂ dans l'atmosphère. C'est pourquoi la loi climat prévoit que la Confédération et les cantons développent des capacités pour ce faire. Cette démarche ne doit cependant pas servir à prolonger l'ère des énergies fossiles.

15. Pourquoi n'est-il pas simplement possible de compenser nos émissions à l'étranger ?

On entend par « compensation » le fait que la Suisse paie un autre pays pour réduire ses émissions à sa place. Cette approche a de nombreuses limites : si tous les pays doivent réduire leurs émissions à zéro net, dans un avenir proche, plus aucun d'entre eux ne sera en mesure de revendre ses quotas non utilisés. En compensant ses émissions, la Suisse s'offre donc seulement un sursis, avant de devoir drastiquement réduire ses propres émissions dès qu'il n'existera plus de possibilité de compensation. En ayant recours à des mécanismes de compensation, **nous figeons nos structures au lieu d'investir pour le bien de notre économie !**

¹⁸ Climeworks construit actuellement une nouvelle installation en Islande : [Mammoth](#). Cette usine sera en mesure d'absorber 36 000 tonnes de CO₂ par an – ce qui correspond toujours à seulement un millième des émissions suisses.

Par ailleurs, les réductions d'émissions obtenues grâce à des programmes de compensation reposent sur des calculs hypothétiques. En janvier 2023, une [enquête](#) menée par l'hebdomadaire allemand *Die Zeit* et le quotidien britannique *Guardian* a révélé que plus de 90 % des projets de compensation ne permettaient pas d'obtenir les réductions d'émissions convenues.

Cette réalité ne doit toutefois pas empêcher la Confédération et l'économie suisse d'aider les pays plus pauvres à réduire leurs émissions.

16. Est-il réellement possible de réduire les émissions à zéro net ?

L'office fédéral de l'environnement part du principe qu'une fois la transition énergétique achevée, environ 10 % des émissions nationales de gaz à effet de serre [subsisteront](#). Selon l'état actuel des connaissances, ces émissions proviendraient principalement de l'élevage, de la combustion des déchets, de l'industrie cimentière et de l'aviation.

Pour atteindre l'objectif de zéro émission nette, les émissions restantes doivent être compensées au moyen de technologies d'extraction et de stockage du CO₂ (Carbon Capture and Storage). La loi climat oblige la Confédération et les cantons à s'assurer que des puits de carbone soient disponibles en Suisse et à l'étranger en quantité suffisante. Après 2050, la Suisse devra extraire de l'atmosphère plus de gaz à effet de serre qu'elle n'en émet (art. 3, al. 2).

Le fait que les émissions doivent atteindre zéro net n'est pas négociable, car tant que des gaz à effet de serre nets seront émis dans l'air, le climat continuera à se réchauffer - c'est un fait physique. Ceux qui refusent l'objectif net zéro refusent aussi la lutte contre la crise climatique.

17. Combien coûte la transition énergétique ?

Au final, probablement rien. Anthony Patt, professeur de politique climatique à l'ETH Zurich, estime qu'à terme, la transition énergétique [apportera des bénéfices économiques](#). Une [étude mandatée par la Confédération](#) table à l'inverse sur une augmentation minimale de la croissance, comprise entre 0,04 et 0,07 % par an. Les effets de la transition énergétique seraient donc quasiment imperceptibles. Ces chiffres ne tiennent toutefois pas compte du fait que l'inaction climatique entraînerait des coûts bien plus élevés.

Il faut bien évidemment d'abord mettre la main au portefeuille. Il s'agit là non pas de coûts, mais d'investissements qui porteront leurs fruits et **qui pour la plupart sont source de travail pour le tissu économique local** et représentent des opportunités pour la place financière.

Lorsque l'UDC [affirme](#) que la loi entraînera des coûts d'au moins 347 milliards de francs, il confond coûts et investissements. Ce chiffre provient d'ailleurs d'une [étude de l'Association suisse des banquiers](#) qui montre que la place financière suisse est en mesure de réaliser ces investissements. Par ailleurs, plus de la moitié de ces investissements étaient de toute manière prévus et n'ont rien à voir avec la transition énergétique.¹⁹

18. Le programme de promotion des technologies et processus innovants et le programme d'incitation au remplacement des chauffage représentent un budget de 3,2 milliards sur 10 ans. La caisse fédérale est-elle en mesure de supporter ces coûts ?

Les 320 millions de francs par an prévus par ces deux programmes ne représentent qu'une part infime du budget fédéral annuel, qui se monte à 80 milliards de francs. **Ces investissements profitent également à la société dans son ensemble.** En effet, les incitations de la loi climat stimulent l'économie, ce qui génère des bénéfiques sources de recettes fiscales, elles réduisent les coûts environnementaux et protègent la Suisse des crises du pétrole et du gaz.

Par rapport aux montants dépensés chaque année dans l'achat d'énergies fossiles à l'étranger, 320 millions de francs par année ne représentent pas non plus une grosse somme. Au cours des dernières années, la Suisse a importé en moyenne pour 8 milliards de francs par an de pétrole, de gaz naturel et de charbon ; en 2022 ce chiffre se montait même à 13 milliards.

19. Quels pouvoirs la loi donne-t-elle au Conseil fédéral ?

L'article 11 de la loi stipule ce qui suit : « Après avoir entendu les milieux concernés et en tenant compte des connaissances scientifiques les plus récentes, le Conseil fédéral soumet suffisamment tôt à l'Assemblée fédérale

¹⁹ Ces investissements se répartissent sur une trentaine d'années, ce qui représente un besoin d'investissement de 13 milliards de francs par an. 13 milliards, c'est ce que la Suisse a payé en 2022 pour le pétrole et le gaz naturel. Il s'agissait de coûts - cet argent est parti à l'étranger, alors que les investissements sont en grande partie des investissements dans l'économie suisse et restent donc dans le pays.

des propositions de mise en œuvre des objectifs de la présente loi. » Toute nouvelle mesure passera donc par le processus démocratique classique.

20. Les émissions de gaz à effet de serre de la Suisse représentent 1 pour mille des émissions mondiales. À quoi cela sert-il de réduire nos émissions ?

Si la Suisse était seule à agir, l'impact sur le climat mondial serait effectivement très réduit. Mais cela n'est pas le cas puisqu'elle agit dans le cadre des engagements qu'elle a pris en 2015 en signant l'Accord de Paris, qui a également été ratifié par la quasi-totalité des États du monde.

D'un point de vue historique, la Suisse a [déjà émis trop de gaz à effet de serre](#) et ses émissions par habitant sont très élevées par rapport à celles des autres pays²⁰. Si tous les pays suivaient l'exemple de la Suisse, il est clair que même l'objectif minimal défini dans le cadre de l'Accord de Paris ne serait pas atteint.

La politique climatique internationale repose sur le principe des « responsabilités communes mais différenciées ». En tant que pays riche et place scientifique de renom, la Suisse se doit de développer des solutions qui auront un impact mondial.

Mais même si on fait abstraction de toutes ces considérations, il est dans notre propre intérêt d'amorcer la transition énergétique, puisqu'elle apporte des avantages aussi bien économiques que sanitaires, en plus de contribuer à la protection du climat !

21. Le marché ne va-t-il pas induire la transition énergétique de toute façon ?

Non. Pour faire face à la crise climatique, il faut mettre en œuvre une transformation technologique. Il appartient à la politique de créer les conditions nécessaires. La technologie évolue toujours dans un certain cadre politique. Les conditions réglementaires empêchent de nouvelles technologies prometteuses de percer. À l'heure actuelle, les énergies fossiles bénéficient de subventions massives à l'échelle internationale et les dégâts causés par

²⁰ Tant que l'on ne prend en compte que les quantités de gaz à effet de serre émises sur le territoire, la Suisse se situe à peu près dans la moyenne mondiale. Mais si l'on considère [aussi les émissions générées lors de la fabrication à l'étranger de biens importés en Suisse](#), elle se place bien au-dessus.

l'exploitation de ces énergies sont supportés par l'ensemble de la société. Il incombe à la politique de mettre en place les conditions-cadres pour que le marché s'oriente dans le bon sens.

22. L'immigration n'est-elle pas le principal problème ? Plus la population augmente, plus les émissions sont importantes !

Non. La taille de la population n'a aucune incidence sur la réalisation de l'objectif de zéro émission nette : que 8 ou 10 millions de personnes réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre à zéro, cela revient au même.

Les conséquences de la crise climatique vont pousser des centaines de millions de personnes à fuir. La protection du climat réduit la pression migratoire.²¹

23. Que sont les gaz à effet de serre ?

Les gaz à effet de serre présents dans l'atmosphère agissent comme les parois en verre d'une serre : ils laissent passer la lumière du soleil, mais n'en font ensuite ressortir qu'une partie. Sans l'effet de serre naturel, il ferait si froid sur la Terre qu'elle serait inhabitable. Les gaz à effet de serre ne sont donc pas mauvais en soi ; le problème est que leur concentration dans l'atmosphère augmente en raison de certaines activités humaines.

Le principal gaz produit par l'activité humaine est **le CO₂ (dioxyde de carbone)**. Il se forme lorsque l'on brûle des énergies fossiles (pétrole, gaz naturel et charbon) et au cours des processus chimiques intervenant dans la fabrication du ciment.

Il existe d'autres gaz à effet de serre comme **le méthane (CH₄)**, qui est émis au moment de la décomposition des matières organiques, un phénomène notamment observé dans l'estomac des vaches et autres ruminants. Le gaz naturel est essentiellement composé de méthane et, en cas de fuite sur les pipelines, il peut s'échapper dans l'atmosphère, contribuant directement à l'effet de serre d'origine humaine.

²¹ «Increasing adaptive capacities minimizes the negative impacts of climate-related displacement and involuntary migration for migrants and sending and receiving areas (high confidence).» (*Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Summary for Policy Makers*, Seite 25: C.2.12.)

Le protoxyde d'azote (N₂O) est quant à lui principalement généré par l'agriculture.

Enfin, il existe **des gaz synthétiques** dont l'effet de serre est extrêmement fort, mais qui ne sont présents qu'en concentrations infimes dans l'atmosphère.

6. Qui soutient la loi climat ?

La loi climat a été adoptée [par 139 voix contre 51](#) au Conseil national et [par 38 voix contre 4](#) au Conseil des États. L'UDC a lancé un référendum contre la loi ; la plupart des parties, faîtières, associations et organisations la soutiennent. La Conférence des gouvernements cantonaux [soutient également la loi sur la protection du climat](#).

Une liste des organisations qui soutiennent la loi est disponible [ici](#). Elle est actualisée en permanence.

7. Autres documents disponibles sur demande

Nous vous envoyons volontiers d'autres documents d'information sur demande.

1. Argumentaires

Argumentaire général (7 pages, possibilité d'aussi utiliser uniquement les deux premières pages) : en allemand, français et italien. Public cible : personnes à convaincre.

Argumentaire pour la mobilisation (3 pages) : en allemand, français et italien. Public cible : personnes déjà convaincues qui doivent être mobilisées.

Argumentaire spécial pour l'industrie (7 pages) : en allemand et en français. Public cible : indépendant.e.s, secteur économique.

Argumentaire spécial programme d'incitation au remplacement des chauffages et à la rénovation énergétique (3 pages) : en allemand. Public cible : propriétaires et locataires.

Argumentaire agricole (1 page) : en allemand et en français. Public cible : agriculteurs et agricultrices; milieu rural.

2. Documents avec informations de fond

La loi article par article (2 pages) : en français et en allemand, explicatif.

Principaux points de la loi (8 pages) : en allemand, explicatif.

Conséquences et effets de la loi : en allemand, explicatif.

Politique climatique et énergétique (internationale, nationale, cantonale, communale) (3 pages) : en allemand, explicatif.

Climat : à quoi nous attendre ? (9 pages avec des graphiques) : en allemand, explicatif.

Énergie : comment réussir le tournant énergétique (6 pages) : en allemand, à caractère explicatif et argumentatif.

Informations complémentaires sur le climat et l'énergie : conseils bibliographiques, liens vers des études, des articles de presse, des statistiques, etc.

Les chiffres à retenir : huit chiffres clés expliqués avec sourcés.

3. Arguments de nos adversaires

Réponses aux contre-arguments (23 pages, en allemand) : un aperçu des arguments de nos adversaires et de nos réponses.

Debunking UDC : commentaire sur l'argumentaire de l'UDC (en allemand)

4. Arguments pour les actions, courrier des lecteurs et médias sociaux.

Guide linguistique pour les actions de distribution de flyers (2 pages) : Comment mener une conversation dans la rue en allemand et en français.

Instructions pour les lettres de lecteurs (3 pages) : en allemand et en français.

Argumentaire pour les lettres de lecteurs (3 pages) : en allemand et en français.

5. Présentations

Présentation type sur la loi climat.

Script pour une présentation type de 15 à 20 minutes.

6. Calendrier/Planification de campagne

[Lien vers le calendrier de campagne.](#)